VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Confortable Cottage Simp'e,

Avec jolie bâtisse en bois dans le fond,

No 923 RUE DUMAINE,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine

Succession de Marie Lacaze,

Femme de François Lamarque.

No 56,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 31 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 avril 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Lacaze, femme défunte de François Lamarque, (Docket No 56,331 de la dite Cour) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 40 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations, désignées par le No 923 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage simple ayant 3 chambres et galerie de côté; ensemble avec une double et simple bâtisse en bois dans le fond, le tout couvert en ardoises, bonne cour, partiellement pavée, corridor, hydrant, etc. Un bon placement et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante. Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépot de 10 0|0 sera exigé au moment de l'adjudication. V Foulon, avocat pour l'exécuteur testamentaire.

28 avril—28—mai 15 18 22 31

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE

—DANS LE—

Troisième District,

No 722 RUE MARIGNY,

Entre Dauphine et Royale,

A L'ENCAN,

Dans l'affaire de Mme T. B. Fox vs Mme Lucy T. Newman et als.

No 56,198—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 16 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 mai 1898 et signé le 9 mai 1898, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le lot No 14, de l'ilet 161, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Royale et Dauphine, mesurant 25 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 180 pieds, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage simple connu par le No 722 rue Marigny.

Conditions de la vente, comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1898 en sus du prix de son adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, notaire.

12mai—12 15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le Premier District.

La résidence à deux étages

No 1539 rue Terpsichore, entre les rues St-Charles et Prytanée.

A L'ENCAN.

Succession de Jennie F. Foster, épouse décédée de John W. Mason.

No 55,740—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO—ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 9 juin 1898, à midi à la Bourse des Enconteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 6 mai 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, St Charles et Prytanée, désigné comme lot No 3 sur un plan par W. T. Thompson, déposé pour référence à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

Aussi, un morceau de terre dans le fond du lot ci dessus décrit dans le même ilet, mesurant 20 pieds de face à une allée, et désigné sur un plan par Arthur De Armas, en date du 15 août 1886 annexé a un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 30 mars 1888, sur une profondeur de 13 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 1539 rue Terpsichore, à un hall aux premier et second étages et à peu près 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste garanti par billets et privilège et lien de vendeur, payables en 1 et 2 ans respectivement, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W T. Brewer, notaire.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

JEUDI 19 MAI 1898, à 11 heures A. M.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 50,562, et adressé aux soussignés syndics, il sera vendu à la date ci-dessous, au magasin, No 315 rue Magasins, au plus haut enchérisseur—

Un certain lot de marchandises, consistant de valves en cuivre, sifflets, huiliers, écrous de voitures, clous, "proual buxes", roues, ronde les en fer, tuyaux en cuivre, shafting pipe covering, etc., acheté à la vente de syndic de M Schwartz & Cie le 13 janvier 1898. Une liste desquels peut être vue au Bureau des Syndics, 315 rue des Magasins.

Les marchandises peuvent être inspectées à tout moment avant la vente.

Ces marchandises sont vendues pour le compte des acheteurs précédents qui ont failli à leur enchère.

Conditions—Comptant.

Edward Weid,
Sumpter Turner, Syndics.

SIMMONS & COHN, Encanteurs.

8 mai—8 15 19

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie,

Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magazins, St-Joseph, Camp et Delord, et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier, 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 119 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants, de Mme F. Lichenstein, par acte de vente pardevant A. Ingenham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages, connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St-Joseph et Delord et l'avenue Howard, contenant doubles salons, vestibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folo 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Resen Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et amelierations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chesnut (maintenant Belleville), Elmira et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques; citerne, water works, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions — La moitié ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1898 et signé le 28 avril 1898, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Drury A. Harris, No 47,932 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Poydras, désigné par le No 8, sur un plan de H. Grant, voyer, le 12 février 1852, mesurant 23 pieds, 2 pouces, 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds, 3 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds, 10 pouces, 3 lignes de face sur la ligne de coté, le divisant du lot No 7 et 118 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 21, 22 23 et 24 de l'ilet 55, lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Devant être vendus subdivisés.

Seulement la nue-propriété du ci-dessus garanti par la propriété ici-dedans décrite offerte en vente, la même étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Eliza Harris, veuve de Drury A. Harris, établi par l'acte de donation inter vivos pardevant A. Hero jr., notaire, le 19 février 1895, comme restreindre par la renonciation de ladite Eliza Harris, pardevant le même notaire, le 29 mars 1898.

3° Deux certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Première, Philip et Annonciation, un de cela étant désigné par le No 8 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté le 5 novembre 1845, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et l'autre de cela est désigné comme le lot No 9 et formant l'encoignure des rues Philip et Annonciation, le dit lot No 9 mesurant en mesure américaine 22 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et façade sur la dite rue Annonciation, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Philip et Annonciation, désigné par le No 9 et mesurant 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Une certaine pièce ou portion de terre, devant être vendue subdivisée d'après un plan par D. M. Brosnan, voyer, daté le 7 mai 1898, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Prieur et Deuxième; et mesurant 125 pieds de face à la rue Rousseau sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Tchoupitoulas, Septième et St-Thomas, et mesurant 41 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur; le dit lot est une partie du lot No 2, dans le dit ilet, sur le plan du faubourg Livaudais, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il yena, en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant le pro rata des taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENDREDI, 20 MAI 1898.

LE CONTENU

De la Splendidement Meublée Bâtisse du

CLUB COMMERCIAL,

No. 816 RUE DU CANAL,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Grands Bargains pour les Mén gères et pour les Clubs,

En de Rares et Magnifiques, Objets d'Art, Meubles et tapis, etc.

In re Liquidation du Club Commercial.

No 56,494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Quinze pièces de sofas rembourés, couverts en cuir; chaises et berceuses. Un grand piano, une tête de buffle, un lot de Welsbach burners, Deux candélabres en bronze, chacun de 24 lumières, verre taillé; deux grands miroirs, glaces françaises; deux tables incrustées, pour jeu d'échec; globe terrestre sur pivot; 12 chaises pour librairie; fillières pour journaux et chevalet-table pour librairie; gravons, gravures, peintures à l'huile, bric-à-brac, manteaux de cheminées en bronze et en tuile, bibliothèque, porte-chapeau en chêne avec miroir, portes d'entrée en acajou avec vitreaux coloriés, un grand water cooler en plaqué, tables et chaises en rotin, lits de repos (lounges) couvert en cuir, tables de billiard avec blouses et sans blouses, tables à jouer, chaises, berceuses, candélabres, gas brackets, éventails électriques, tapis, tapis pour escalier, essui-pieds, rideaux, stores de fenêtres, porte-parapluies en porcelaine, crachoire, armoires, coffrefort en fer, chaises à bascule, meubles de bureau, installations pour buvette, comptoir, réfrigérateur, et plusieurs autres articles spécialement spécifiés dans l'inventaire.

Ces meubles sont neufs, d'un dessin moderne, confortables, finis, et aussi beaux que les personnes riches et de bon goût pourraient se procurer pour leur argent. La bâtisse a été meublée pendant l'année dernière à peu près au prix de neuf mille dollars. Egalement le droit d'occuper la bâtisse jusqu'au 30 septembre 1898 inclusivement.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138, rue Carondelet. VENDREDI 20 mai 1898, à 11 heures A. M., au local ci-dessus décrit, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 5 mai 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 mai—8 10 19 20

James Brandis vs The Bank of North America.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,554—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par W. A. Pollock, receveur et liquidateur de la "Bank of North America" ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 mai—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

No. 2539 rue Ste-Anne.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 2 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1898, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roche blave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rocheblave et 132 pieds 7 pouces et 4 1|2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et un placement payant.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur, ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 24- mai 1 8 15 19

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, ancien No 493 rue Lafayette, près la rue Johnson, à l'enchère publique, Mercredi, le 25 Mai 1898 succession de Lawrence J. Jones. Cour Civile de District, Division C, No 54,877.

PAR E. A. CARRERE, encanteur et agent d'assurance, bureau 806 rue Perdido.—MERCREDI, le 25 mai 1898, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; Division C, rendu et signé le 15 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No cinq, ilet No 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevia) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise, trente-deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3") de face à la rue Lafayette, plus ou moins, soixante-quinze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson sur soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez; trente-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes en largeur dans le fond.

Comptant—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriquez, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 20 0|0 comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 14 Juin—Résidence Double, 723 rue Toulouse

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1898 et signé le 11 mai 1898 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Sadie E. Reeler vs Louise G. Reeler, No 56,012 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Royale et Bourbon, désigné par le No 13 mesurant 32' 1 0" de face à la rue Toulouse sur 63' 11" 2" de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent, d'une Résidence cottage double, en briques, couvert en ardoises, ayant deux chambres et cabinet un de chaque côté, avec une bâtisse à deux étaghs dans le fond, ayant cinq chambres, cour et allée pavée en briques, cuve water works, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur, un tiers du prix chacun, garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de garantie, les billets portant intérêt de huit pour cent à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1898 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mai 14—14 15 22 29—juin 5 12 13 14.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Peter Schulz et Margaret Schulz, sa femme.

No 56,025 Cour Civile de District Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 636 Alléo Commerciale—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Ce cottage double portant les nouveaux numéros municipaux 3316 et 3318 rue Dauphine, entre les rues Piété et Desiré, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grandshommes, (maintenant Dauphine,) Piété, Desiré et Levée, (maintenant Royale), et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Tourné et Del Isle, architectes, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 297 dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire, pour référence. Le dit lot ayant en mesure américaine 34 pieds de face à la rue Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété acquise par Peter Schulz de Mlle Elizabeth C. M. Long, par acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 29 novembre 1858.

Conditions—Comptant; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication; et faire un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 21 24—mai 1 8 15 à date.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920.

A. P. ARNELLY vs SES CREANCIERS. Vendredi, 10 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 631 rue Commune.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la sus-mentionnée Cour, en date et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente aux enchères publiques à l'heure et à l'endroit indiqués, les propriétés suivantes—

Trois certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1532, borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré Lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1, 2 et sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire en cette ville; et les dits lots mesurent conformément au dit plan comme suit: Lot No 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, la même largeur dans le fond et sur la ligne au lot No 26 par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré et forme l'encoignure des rues Dupré et Lapeyrouse. Lots No 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles

Sept lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Parish les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots Nos 20 à 26 dans l'ilet No 1576; les dits lots mesurant 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles par 193 pieds de profondeur,

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant L. C. Quintéro, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse

BAYNE & ONORATO, Propriétés Foncières, Hypothèques, placement, 844 rue Commune

11 mai—11 18 25—juin 1 8 9 10

Succession de J. R. Lund.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55 463—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Zach Spearing administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier,

6 mai—6 10 15

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter:		
Primes non acquises de 1896	119,854 02	
		520,079 00
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter:		
Profits en perte		$25,514 28
Becettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins:		
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins:		
Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter:		
Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 189		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau		80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½		171,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100		80,000 00
$110,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½		223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235		3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		17,750 00
Une action au Louisiana Sugar Exchange		75 00
Une action French Opera House Association		50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.		35,000 00
Primes en cours de perception		59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc		2,000 00
		$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions		$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897		142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Dividendes non réclamés		780 00
Comptes non payés de décembre 1897		2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897		102,004 71
		$574,134 35

L'état